

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un lieu...

1 d'information et d'orientation

2 d'accueil  
lors de permanences

3 de rencontre et d'échange

Accueil sur rendez-vous :

RPE les Bambinos :

- le lundi, mardi et jeudi de 13 h 30 à 17 h 45
- et le vendredi de 13 h 30 à 16 h 15.

RPE les Fées et Lutins :

- le lundi, mardi et jeudi de 13 h 30 à 17 h.

RPE les Lucioles :

- le lundi, mardi et jeudi de 13 h 30 à 17 h 30
- et le vendredi de 13 h 30 à 16 h 30.

▶ Rendez-vous possibles en dehors de ces créneaux sur demande.

Pour plus de renseignements,  
contactez les Relais Petite Enfance (RPE)  
du territoire :



RPE les Bambinos

Communauté de Communes  
20 rue des Aubépines à La Haye

02 33 07 11 79

[petiteenfancelahaye@cocm.fr](mailto:petiteenfancelahaye@cocm.fr)



RPE les Fées et Lutins

Maison du Pays de Lessay,  
rue Ennigerloh à Lessay

02 33 46 84 69

[petiteenfance@maisondupaysdelessay.fr](mailto:petiteenfance@maisondupaysdelessay.fr)



RPE les Lucioles

Communauté de Communes  
4 place du Fairage à Périers

02 33 76 58 65

[petiteenfanceperiers@cocm.fr](mailto:petiteenfanceperiers@cocm.fr)

À la recherche du Relais Petite Enfance  
ou d'une crèche proche de chez vous ?

Retrouvez toutes ces informations et bien plus sur la Cart'info de Côte Ouest Centre Manche sur [cartinfo.cocm.fr](http://cartinfo.cocm.fr)

# Le Relais Petite Enfance

C'EST QUOI exactement ?

Un lieu gratuit d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les professionnels de la petite enfance, les familles et les tout-petits.



© Conception : service communication de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche • Décembre 2023 • Illustrations : Gladys Maugé



f | www.cocm.fr



## Le RPE Pour les familles...

- renseigne sur les différents modes d'accueil adaptés à leurs besoins,
- met en relation les familles et les professionnels de la petite enfance,
- informe sur les droits et devoirs des parents employeurs (du contrat de travail, bulletin de salaire, etc.),
- les accompagne dans les démarches administratives.



## Le RPE Pour les professionnels de l'accueil individuel...

- informe sur le métier (droit du travail, évolutions professionnelles, etc.),
- apporte un soutien et un accompagnement professionnel (matinées d'éveil, réunions thématiques, conférences et temps forts comme la Semaine Nationale de la Petite Enfance),
- permet un espace de médiation employeurs/salariés.



## Le RPE Pour les tout-petits...

- propose des matinées d'éveil (éveil musical, motricité, balades, activités diverses, etc.),
- est un lieu de rencontre et d'échange pour les enfants âgés de 0 à 6 ans (accompagnés de leur assistant maternel ou des professionnels d'accueil à domicile),
- permet la sociabilisation.



© Freepik



© T. Houyel